CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91105** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2007

Raison sociale : 3 C AMENAGEMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/04/2016

Capital : 200 000

4 PLACE DE L'EGLANTIER
ZAE DE LAMIRAULT
77183 CROISSY-BEAUBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 498 155 498

Siret : 498 155 498 00047

Téléphone : 01 77 45 61 22 **Fax :** 01 77 45 61 21

Portable : 06 59 26 69 69

Code NACE : 4332C

Responsabilité légale :
HOLDING DES COUSINS (823 406 111) / POLIMURO CHRISTOPHE PRÉSIDENT / ROMAIN ERIC JEAN-LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 2114231

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 581653Q 1247002 / 001 562839/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 581653Q 1247002 / 001 562839/0

Site Internet : http://www.3camenagement.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/05/2026

E-mail : contact@3camenagement.fr

Effectif moyen : 42 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 13 162 249 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9112	Agencement (Technicité confirmée)	42	09/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 15:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.